



Conseil économique et social

Distr. générale
7 décembre 2010
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-deuxième session

22-25 février 2011

Point 3 h) de l'ordre du jour provisoire**

Questions soumises pour examen et décision :

Programme de comparaison internationale

Rapport de la Banque mondiale sur le Programme de comparaison internationale

Note du Secrétaire général

Conformément à la demande faite par la Commission de statistique à sa quarante et unième session, le Secrétaire général a l'honneur de lui transmettre le rapport établi par la Banque mondiale au nom du Conseil d'administration du Programme de comparaison internationale, qui fait le point des préparatifs en vue du cycle 2011 du Programme. Le cycle actuel regroupe un plus grand nombre de pays participants que celui de 2005 (192 au lieu de 146), sa situation financière est essentiellement saine et compte tenu de son état de préparation aux niveaux mondial, régional et national, le Conseil d'administration a approuvé le lancement, en janvier 2011, des enquêtes sur les prix et des activités requises en matière de comptabilité nationale. Si les principaux problèmes techniques et méthodologiques ont été résolus, le rapport énonce les questions toujours en suspens et concernant les conditions de participation d'un petit nombre de pays, l'achèvement de l'archivage des données et les politiques d'accès, ainsi que la nécessité d'un examen plus approfondi de certaines questions techniques relatives aux enquêtes spéciales prévues pour la seconde moitié de l'année 2011. Les difficultés que peuvent rencontrer un bon nombre de pays pour établir les prix et fournir les données détaillées qui leur sont demandées concernant leur comptabilité nationale représentent, à ce stade du programme, le principal risque. La Commission est invitée à examiner les progrès encourageants réalisés en vue du cycle 2011 et à donner son avis sur les questions relatives à la participation des pays, ainsi que sur le plan de travail et le calendrier.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (14 janvier 2011).

** E/CN.3/2011/1.



Rapport de la Banque mondiale sur le programme de comparaison internationale

I. Introduction

1. Le présent rapport d'activité donne des informations détaillées sur toutes les activités préparatoires menées en 2010 dans le cadre du cycle actuel du Programme de comparaison internationale (PCI), l'accent étant mis sur les activités relatives au début du travail sur le terrain en janvier 2011.

2. Au niveau planétaire, le Bureau mondial du PCI au sein de la Banque mondiale a poursuivi ses efforts d'appel de fonds et coordonné les activités régionales et de mise au point des méthodes dans le cadre des préparatifs des réunions des coordonnateurs régionaux et du Groupe consultatif technique, ainsi que la préparation de la documentation opérationnelle nécessaire à l'exécution des enquêtes sur les prix et à l'établissement détaillé de la part des dépenses dans le produit intérieur brut (PIB).

3. Au niveau régional, les coordonnateurs régionaux ont contribué à la version définitive de la liste mondiale de base concernant les spécifications des produits à usage domestique, et ils ont établi leur propre liste régionale d'articles. Ils ont également pris les mesures nécessaires pour mettre en place des conseils consultatifs régionaux et organiser plusieurs ateliers techniques.

4. Hormis quelques cas particuliers, les pays, les organismes de coordination régionaux et le Bureau mondial sont prêts à démarrer les enquêtes dès le début de l'année 2011. Le rapport est divisé en cinq parties principales portant sur les thèmes suivants : gouvernance et situation financière; progrès accomplis dans les préparatifs; état d'avancement des programmes régionaux; état de préparation en vue de la collecte des données de 2011 et plan de travail; et données nécessaires et disponibilité.

II. Gouvernance et situation financière

A. Présidence et réunions du Conseil d'administration du Programme de comparaison internationale

5. Le Conseil d'administration s'est réuni deux fois en 2010 : le 21 février à New York et le 18 octobre à Washington. Il avait tenu sa première réunion en 2009. En octobre 2010, M. Oystein Olsen, statisticien en chef, a été nommé Gouverneur de la Banque centrale de son pays, la Norvège. En conséquence, il a quitté la présidence du Conseil d'administration. Les membres du Conseil ont unanimement salué l'excellent travail de M. Olsen et choisi M. Enrico Giovannini, Chef statisticien d'Italie, pour lui succéder.

B. Activités du Groupe consultatif technique du Programme de comparaison internationale

6. Le Groupe consultatif technique s'est réuni trois fois en 2010, après sa première réunion en 2009. Étant donné que le professeur Erwin Diewert avait

démissionné de la présidence du groupe à sa dernière réunion en octobre 2010, le Conseil d'administration a nommé M. Paul McCarthy nouveau Président du Groupe et renouvelé le mandat de M. Fred Vogel.

7. Le programme de travail du Groupe consultatif technique porte sur les questions de méthode visant à améliorer les activités sur le terrain et les tâches administratives menées par les pays, les bureaux régionaux et le Bureau mondial. Conformément aux recommandations formulées par les différents organes de direction sur la base des conclusions du Groupe des Amis de la présidence concernant le cycle de 2005 du PCI, les améliorations apportées devront accroître les taux de parité du pouvoir d'achat. Afin de renforcer la pertinence des activités du Groupe, son programme de travail, tel qu'adopté en juin 2010, comporte trois grandes catégories comme suit : essentielles et opérationnelles, essentielles mais non opérationnelles et non essentielles. Les activités entrant dans la première catégorie sont considérées comme hautement prioritaires car l'amélioration des méthodes qui en résultera profitera aux activités de terrain et aux tâches administratives à exécuter en 2010 et 2011. Trois de ces activités ont été menées à bien lors de la réunion du Groupe en juin, notamment en ce qui concerne les habitations occupées par leurs propriétaires, la mesure des produits exécutés par les administrations publiques et l'examen de la structure des enquêtes. Trois autres activités, recommandées lors de la réunion du Groupe en octobre, sont en cours d'achèvement; elles portent sur la construction et le génie civil, les machines et le matériel et les services éducatifs. La deuxième catégorie porte sur l'élaboration de méthodes pour : a) comparer les parités régionales du pouvoir d'achat aux résultats obtenus à l'échelle mondiale, en utilisant la méthode de la liste de base mondiale; et b) le « back-casting » et les révisions des parités du pouvoir d'achat. Ces méthodes ne sont pas encore au point. La troisième catégorie comprend la recherche sur les applications et les sous-produits du PCI, tels que les méthodes de parité du pouvoir d'achat internationales.

C. Réunions des coordonnateurs régionaux

8. Les coordonnateurs régionaux du PCI et les représentants du Programme de parité du pouvoir d'achat de l'Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT)-Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) se sont réunis deux fois en 2010 pour examiner les outils et méthodes de mise en œuvre proposés, et pour faire le point des progrès accomplis dans la préparation des activités de terrain.

D. Participation des pays et questions connexes

9. Les 192 pays ou économies qui participent au cycle actuel se répartissent comme suit : 52 pays ou économies d'Afrique; 23 économies en Asie et dans le Pacifique; 15 pays et territoires des îles du Pacifique; 9 pays de la Communauté des États indépendants (CEI) (y compris la Fédération de Russie qui participe par ailleurs au programme OCDE-EUROSTAT); 32 pays d'Amérique latine et des Caraïbes (y compris l'Argentine, mais à l'exclusion du Chili et du Mexique qui prendront part au programme régional en tant qu'observateurs); 47 pays du programme EUROSTAT-OCDE; et 14 en Asie occidentale (y compris l'Égypte et le

Soudan qui participent également au programme africain); ainsi que la Géorgie, l'Iran (République islamique d') et le Turkménistan.

10. Certaines questions de participation méritent d'être soulignées. S'agissant de pays relevant des trois catégories suivantes : a) ceux qui ne font partie d'aucun organisme régional de coordination, ou dont la coordination régionale n'est pas encore confirmée (mentionnés ci-après comme pays non affiliés); b) ceux qui doivent recueillir les données sur les prix principalement en 2012; et c) ceux qui participent à deux programmes à la fois.

1. Les pays non affiliés : Argentine, Géorgie, Iran (République islamique d') et Turkménistan

11. La participation de l'Argentine dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes n'a pas encore été confirmée. La Géorgie, qui ne fait plus partie de la Communauté des États indépendants (CEI), participe au programme dans le cadre de dispositions spéciales dont le financement est assuré. Elle sera reliée au Programme de comparaison mondiale par le biais d'une comparaison bilatérale avec un autre pays de la CEI, l'Arménie.

12. Une disposition spéciale est à l'étude pour la République islamique d'Iran, qui n'est pas membre de la Banque asiatique de développement, sous la forme d'une comparaison bilatérale avec le Tadjikistan ou d'un autre pays comme pour l'arrangement Géorgie-Arménie.

13. La Commission nationale de statistique du Turkménistan a manifesté son intention de participer au PCI de 2011, dans le cadre du programme de parité du pouvoir d'achat EUROSTAT-OCDE, ou de celui du programme régional de l'Asie-Pacifique. Sa demande ayant peu de chances d'être honorée par l'OCDE, EUROSTAT ou la Banque asiatique de développement, le Turkménistan pourrait envisager de se joindre au programme de la CEI.

2. Pays participant au relevé des prix en 2012 : Caraïbes et îles du Pacifique

14. Le PCI des Caraïbes est coordonné par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), en collaboration avec la Communauté des Caraïbes (CARICOM). Les enquêtes du PCI et les activités de recensement se chevauchant, les pays des Caraïbes sont convenus de collecter les données sur les prix pendant la période biennale 2011-2012. Dans ce domaine et dans celui de la comptabilité nationale, une assistance technique sera fournie par la CEPALC, la CARICOM, le Centre d'assistance technique des Caraïbes et le Bureau mondial.

15. Bien que les Îles Fidji soient intégrées dans le programme régional de l'Asie et du Pacifique, la situation de 21 autres pays, territoires ou économies des îles du Pacifique fait l'objet d'une évaluation de la part du Bureau de statistique australien pour déterminer lesquels participeront, les avantages potentiels qu'ils en tireront pour le renforcement de leurs capacités, ainsi que le *modus operandi* qui conviendra le mieux à leur situation économique, géographique, et à leurs moyens. L'hypothèse de travail est que ces pays entameront le relevé des prix début 2012 concernant une liste de produits extraits de la liste de base mondiale et d'une liste de base d'articles spécifiques à la région du Pacifique.

3. Double participation : le Soudan et l'Égypte

16. L'Égypte et le Soudan sont rattachés à deux régions dont la coordination est assurée, respectivement, par la Banque africaine de développement et par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale. Les deux organismes régionaux de coordination, le Bureau mondial et les pays concernés ont décidé conjointement des mécanismes de coordination et des mécanismes techniques visant à éviter le chevauchement des enquêtes sur les prix et des activités de comptabilité nationale.

E. Situation financière et appels de fonds

17. L'estimation du budget mondial du PCI pour 2011 se situe dans une fourchette comprise entre 14,5 et 16 millions de dollars, le budget total du programme, y compris les budgets régionaux devant atteindre 37 à 40 millions de dollars. Le financement provient principalement du budget ordinaire de la Banque mondiale, du solde des fonds d'affectation spéciale du cycle précédent de 2005 comprenant une contribution de la Banque islamique de développement, et des contributions annoncées en faveur du fonds d'affectation spéciale multidonateurs du PCI pour 2011. Le budget ordinaire et les fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale couvriront environ 46 % du montant budgétaire. Les contributions annoncées en faveur du fonds d'affectation spéciale multidonateurs du PCI pour 2011 en représentent environ 54 % du total, les donateurs étant le Fonds monétaire international (FMI), le Département for International Development du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Norvège. D'autres donateurs, dont l'Australie, ont également été sollicités.

18. Les principales sources de financement des programmes régionaux sont les budgets des organismes régionaux, les subventions de la Banque mondiale, les fonds d'affectation spéciale hébergés et gérés par les organismes régionaux, et les contributions des pays participants. Cependant, le déficit budgétaire résultant de l'écart entre les coûts prévus et les financements existants reste élevé, et les activités de collecte de fonds sont renforcées à tous les niveaux.

III. État d'avancement des travaux préparatoires

19. Les activités de terrain et le travail administratif prévus pour les deux années 2011 et 2012 comprennent, pour certains pays, des enquêtes sur les prix des articles de consommation des ménages, des enquêtes spécifiques sur le logement, la formation de capital par l'État et la formation brute de capital fixe, ainsi que le travail préparatoire sur la ventilation des dépenses par rapport au PIB pour les regrouper dans des rubriques détaillées. Les pays sont invités à entreprendre la collecte de données sur la consommation des ménages en 2011.

20. En ce qui concerne la comptabilité nationale, il a été recommandé aux pays d'entamer les préparatifs en 2010, en suivant les directives élaborées par le Bureau mondial. Les pays doivent déterminer les sources de données requises, rassembler les données sur les dépenses par rapport au PIB et ses principaux agrégats, et rédiger un rapport complet sur les métadonnées relatives à cette opération en faisant ressortir les problèmes relevés et les solutions qu'il convient d'y apporter.

21. Compte tenu de ce qui précède, la documentation opérationnelle suivante a été mise au point : liste mondiale de base; directives concernant la structure des enquêtes et questionnaires à utiliser; documentation opérationnelle pour des enquêtes spécifiques; directives sur la ventilation des dépenses par rapport au PIB; et outils informatiques.

A. La liste de base mondiale

22. La liste de base mondiale, qui comprend 601 articles dont les prix doivent être établis dans le cadre de l'enquête sur la consommation des ménages, a été dressée selon un mode participatif et itératif qui en fait une liste véritablement mondiale dans la mesure où elle tient compte des observations et des propositions des coordonnateurs régionaux et nationaux de toutes les régions, ainsi que de celles de l'OCDE et d'EUROSTAT. Elle a été avalisée par le Groupe consultatif technique à Paris.

23. Lorsqu'ils déterminent les prix destinés à la liste de base mondiale, il est recommandé aux pays de ne pas se limiter aux articles relativement faciles à se procurer et jugés importants. De la sorte, bien que la liste mondiale comporte 601 articles, la charge de travail supplémentaire par pays ne devrait ne pas dépasser 100 à 300 articles. Qui plus est, le regroupement judicieux des articles régionaux et de ceux de la liste de base mondiale permettra de renforcer les liens interrégionaux. Les parités régionales du pouvoir d'achat basées tant sur la liste mondiale que sur les listes régionales seront utilisées pour le calcul des parités mondiales du pouvoir d'achat, et ces dernières feront l'objet d'une fixité régionale.

24. La liste de base mondiale est disponible en quatre langues (anglais, arabe, espagnol et français), et peut être imprimée en formats EXCEL et WORD. Pour aider les pays à identifier les différents produits, il existe trois catalogues bilingues (anglais-arabe, anglais-espagnol et anglais-français) où chaque article est représenté par une image en couleur.

B. Structure des enquêtes et questionnaires à utiliser

25. Les directives relatives à la structure des enquêtes ont été élaborées et approuvées par le Groupe consultatif technique. Elles comportent des instructions spécifiques sur l'utilisation des descriptions structurelles de produits, le classement des produits selon leur importance, le nombre de produits dont le prix doit être chiffré, le nombre de relevés de prix ainsi que l'échantillonnage et le classement des points de vente. Les questionnaires à utiliser pour la collecte des données ont été mis au point en conséquence. Des questionnaires et des directives ont également été élaborés pour la réalisation d'enquêtes sur les logements locatifs, la collecte d'indicateurs en volume pour les habitations et la compilation de données sur les salaires des employées.

C. Directives sur la ventilation des données de dépenses par rapport au PIB

26. Pour le cycle de 2011 du PCI, le rôle des spécialistes de la comptabilité nationale dans les pays participants devrait être beaucoup plus important que pour le cycle de 2005. En vue de faciliter les activités concernées, un ensemble de directives en 14 points a été élaboré et cinq formulaires sont recommandés pour la présentation des rapports. Les pays sont censés fournir des estimations concernant leur PIB et le détail des dépenses prévues au titre des principales rubriques pour l'année la plus récente où les chiffres sont disponibles (entre 2006 et 2009) ainsi que pour l'année de référence, à savoir 2011. Ils produiront aussi les métadonnées correspondantes, y compris en ce qui concerne les sources des données, les ajustements effectués, les hypothèses de départ, etc. On y ajoutera une étude de la formation des prix pour certains biens et services ainsi que de la circulation des marchandises pour certaines catégories de biens et de services.

D. Kit Programme de comparaison internationale

27. S'appuyant sur les enseignements du cycle de 2005, le Bureau mondial procède à la mise au point d'un logiciel pour le Programme de comparaison internationale 2011 connu également sous le nom de kit PCI, soit un ensemble complet de modules de traitement des données physiquement indépendants les uns des autres mais logiquement intégrés de façon à coordonner la collecte et le traitement des données au cours du cycle de 2011. La liste de ces modules est constituée des modules de pays relatifs à la consommation des ménages, à la rémunération des fonctionnaires et à la comptabilité nationale, ainsi que d'un module régional.

28. Ces quatre premiers modules, disponibles en arabe, en anglais, en espagnol et en français, sont prêts à être distribués. Le module régional gèrera l'établissement et la validation entre les pays de toutes les données fournies par les enquêtes sur les prix, y compris les diagnostics et le traitement des indices. Les modules de pays concernant la consommation des ménages et la rémunération des fonctionnaires porteront sur l'établissement et l'application des prix, le calcul des prix moyens et la validation des prix dans les pays. Le module de comptabilité nationale contribuera à la fois à la ventilation des dépenses du PIB et à leur validation dans l'ensemble des pays. Ces modules seront prêts à être utilisés avant que ne commencent les opérations du PCI début 2011.

IV. État d'avancement des programmes régionaux

29. Chaque organisme régional de coordination a proposé en 2010 plusieurs ateliers techniques ou réunions sur les questions d'organisation.

A. Afrique

30. Trois ateliers régionaux ont été organisés en 2010 pour examiner les méthodes, mettre la dernière touche à la liste régionale, entreprendre les activités initiales relatives à la ventilation du PIB, préparer les autres activités relatives à la collecte

des données et maîtriser les fonctions du logiciel PCI. Une réunion des chefs des bureaux de statistique nationaux et une autre réunion à l'intention du Conseil consultatif régional ont également eu lieu.

B. Asie et Pacifique

31. Les deux réunions du Conseil consultatif régional et les trois ateliers régionaux organisés depuis février 2010 ont porté sur les tâches suivantes : officialiser la mise en œuvre du programme régional; finaliser le programme de travail régional; convenir des dispositions institutionnelles, des données requises et des méthodes proposées; établir la liste des produits et définir la structure des enquêtes; enfin, examiner et évaluer les tableaux relatifs à l'approvisionnement et à l'utilisation.

C. Communauté des États indépendants

32. Une réunion du Conseil des directeurs de services statistiques des pays de la CEI a eu lieu à Minsk le 23 août 2010 pour examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme régional. Elle a été suivie d'un séminaire technique (les 23 et 24 août 2010) portant sur les questions de méthode et d'organisation et mettant en particulier l'accent sur la collecte des prix et le calcul des PPA. Deux autres ateliers, organisés à Moscou en novembre 2010, ont essentiellement traité de la liste de produits et de la compilation et de la ventilation des données relatives au PIB.

D. Amérique latine et Caraïbes

33. Dans le cadre du projet de renforcement des capacités en matière de statistique en Amérique latine et en Amérique centrale, trois ateliers ont été organisés en 2010 avec pour principaux objectifs d'établir la liste de produits régionale, d'examiner les méthodes d'enquête sur les prix et d'étudier les modalités requises par le PCI dans le domaine de la comptabilité nationale. Une réunion de haut niveau a également été organisée à la Barbade en vue du lancement du cycle de 2011 dans la région des Caraïbes.

E. Asie occidentale

34. À la suite du lancement du programme lors d'une réunion de haut niveau organisée à Beyrouth en juillet 2010, deux ateliers techniques réunissant des représentants des différents pays ont permis d'examiner les nouvelles méthodes retenues pour le prochain cycle, les dispositions adoptées au niveau national, la structure des enquêtes, les modalités requises en matière de comptabilité nationale et la liste de produits. Une formation à l'utilisation du logiciel PCI a également été mise sur pied.

F. Organisation de coopération et de développement économique-EUROSTAT

35. Le relevé des prix des produits figurant sur la liste de base mondiale en matière de biens et services que consomment les ménages a commencé avant même la mise au point définitive de la liste, c'est-à-dire avant l'enquête sur les produits pour la maison et le jardin, réalisée au cours du deuxième trimestre 2010, et une autre enquête réalisée en 2010 sur les transports, les restaurants et les hôtels. Les autres enquêtes suivent leur cours normal. EUROSTAT a publié en décembre 2010 les parités de pouvoir d'achat révisées de 2007, 2008 et 2009, conformément au calendrier de production. Il en a été de même pour l'OCDE en ce qui concerne l'année de référence 2008.

V. État de préparation pour la collecte des données de 2011 et plan de travail

A. État de préparation pour les activités de 2011

36. Lors de sa troisième réunion tenue le 18 octobre 2010, le Conseil d'administration du PCI a décidé de démarrer en janvier 2011 le cycle d'activité de 2011 dans les pays. Cette décision s'est appuyée sur les informations fournies par le Bureau mondial et les organismes de coordination régionaux en ce qui concerne l'état de préparation pour le cycle de 2011.

37. Les rapports régionaux ont couvert les domaines suivants : a) coordination, participation des pays et questions de financement; b) synthèse des principales activités régionales, y compris les réunions sur le lancement/démarrage des programmes régionaux, et indication des activités programmées pour 2010-2011; c) état d'avancement de l'établissement de la liste régionale récapitulative de produits et description de la méthode participative employée; d) état de préparation des activités de comptabilité nationale relatives à la ventilation du PIB; e) élaboration de la documentation opérationnelle et/ou adaptation de celle-ci aux besoins de chaque pays; et f) examen final de l'état de préparation des pays pour 2011. L'Afrique et l'Asie ont également établi des rapports sur leurs activités intermédiaires dans le cadre du PCI et consistant à actualiser jusqu'en 2009 leurs parités de pouvoir d'achat de 2005, ce qui apporte une preuve supplémentaire de leur préparation pour 2011.

B. Renforcement des capacités et assistance aux régions

38. Pour améliorer l'efficacité des organismes régionaux de coordination, le Bureau mondial a contribué à l'organisation de plusieurs ateliers régionaux et fourni une assistance dans les domaines suivants : a) établissement de listes régionales d'articles; b) intégration de la liste de base mondiale dans les listes régionales; c) élaboration de tableaux indiquant la disponibilité et l'importance des données; d) exécution d'activités préparatoires relatives à la comptabilité nationale; et e) traduction de la documentation opérationnelle dans les langues des régions. Le Bureau mondial a également financé des missions de prospection dans les pays des

Caraïbes en vue de déterminer dans quelle mesure ces pays seront prêts à entreprendre les activités relatives au PCI.

C. Activités de sensibilisation

39. Afin d'encourager l'utilisation des données et des méthodes du PCI, le Bureau mondial a actualisé le site Web du Programme. Le nouveau site tient mieux compte de la structure et de l'organigramme du PCI de 2011 et comprend tous les documents de travail des réunions du PCI ainsi que la documentation opérationnelle nécessaire à la mise en œuvre du cycle de 2011. Une nouvelle plaquette sur le PCI a également été éditée et traduite en plusieurs langues. Qui plus est, le Bureau mondial a accueilli la Conférence des utilisateurs du PCI le 19 octobre 2010 à Washington, laquelle a rassemblé les utilisateurs et les producteurs de données relatives au PCI, afin d'étudier les applications nouvelles ou sous-utilisées en matière de données et de méthodes relatives au PCI.

D. Calendrier général

40. Le calendrier du Programme de comparaison internationale de 2011 couvre la période 2009-2013 et comprend quatre étapes principales. La première porte sur les dispositions administratives et institutionnelles. Si les actions en matière d'appels de fonds et de sensibilisation s'étendent sur toute la durée du Programme, les autres activités de cette première étape ont été achevées vers mars 2010. La deuxième étape, qui a commencé en avril 2009 pour se terminer en décembre 2010, a trait aux préparatifs méthodologiques pour les activités prévues en 2011. La troisième étape consiste à mettre en route les activités relatives à la comptabilité nationale (de la fin du deuxième trimestre 2010 à la fin du troisième trimestre de 2013) et à effectuer les enquêtes sur les prix. La principale enquête sur les prix des biens et services des ménages se déroulera dans l'ensemble des pays pendant toute l'année 2011, à l'exception des Caraïbes et des îles du Pacifique, qui procèderont au relevé des prix en 2012. D'autres enquêtes sur les prix (dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de la rémunération des fonctionnaires, des biens d'équipement et du bâtiment) seront effectuées concurremment avec la compilation des données pertinentes sur les dépenses, à partir de début 2011 et jusqu'à fin 2012.

41. La quatrième étape concerne l'établissement des rapports préliminaires et définitifs des bureaux de coordination régionaux et du Bureau mondial. Les résultats définitifs au niveau mondial devraient être obtenus en décembre 2013, les versions électronique et papier des rapports seront publiées quelques mois plus tard.

VI. Données requises et accès aux données

A. Données et métadonnées requises

42. Le plan de travail est conçu de façon à s'assurer que tous les organismes de coordination régionaux fourniront dans les délais les données requises sur les prix moyens, les dépenses du PIB et toutes les métadonnées connexes.

43. Conformément aux exigences de qualité approuvées par le Conseil d'administration, les coordonnateurs régionaux sont tenus d'effectuer régulièrement les tâches suivantes en ce qui concerne la transmission des données dans le cadre du mémorandum d'accord de 2011 : pendant la phase de collecte des données, communiquer au Bureau mondial les prix moyens nationaux préliminaires des articles régionaux, y compris ceux de la liste de base mondiale, les statistiques connexes et la ventilation des dépenses détaillées du PIB; s'y ajoute une description de la structure des enquêtes nationales sur les prix, des modes de validation et de calcul des prix moyens, ainsi que des méthodes et des métadonnées relatives à la comptabilité nationale, permettant ainsi d'établir des comparaisons d'une région à une autre et de s'assurer que des méthodes cohérentes et comparables sont utilisées pour la compilation et la validation des statistiques de comptabilité nationale relatives au PCI, de même que pour la collecte, la validation et l'analyse des données sur les prix. De même les coordonnateurs régionaux doivent transmettre au Bureau mondial du PCI, selon le calendrier convenu, les prix moyens annuels définitifs des articles régionaux, y compris les articles de la liste de base mondiale et les données de comptabilité nationale relatives au PCI ainsi que les rapports sur les méthodes, les métadonnées et leur concordance.

44. En plus de ce qui précède, les coordonnateurs régionaux doivent fournir un ensemble d'indicateurs de validation nécessaire à l'évaluation de la qualité des données, notamment : a) les tableaux de Quaranta et de Dikhanov relatifs aux prix moyens annuels; b) des tableaux de validation des données sur les dépenses inscrites dans la comptabilité nationale; c) des tableaux de validation du mode d'agrégation; et d) les métadonnées concernant les enquêtes sur les prix, notamment la structure des enquêtes, leur périodicité et leur couverture.

45. Il convient de souligner qu'en ce qui concerne les autres éléments du PIB, toutes les régions du PCI utiliseront les mêmes listes d'articles pour les services publics, la santé, l'éducation, les machines et les biens d'équipement ainsi que le bâtiment et le génie civil. Les pays communiqueront, par l'intermédiaire de leurs organismes de coordination régionaux respectifs, tous les prix détaillés pertinents devant être validés et traités par le Bureau mondial. Il s'agit en principe des seuls prix qui seront utilisés pour le calcul des parités de pouvoir d'achat à l'échelle régionale et mondiale, afin de s'assurer d'une cohérence optimale entre les niveaux régional et mondial du calcul des parités de pouvoir d'achat.

B. Politique d'accès aux données

46. Compte tenu de la nouvelle orientation proposée dans le cadre du cycle de 2011 pour répondre aux besoins de l'utilisateur en lui offrant un plus grand accès à des données détaillées et en encourageant l'utilisation des métadonnées, compte tenu aussi des innovations du cycle qui apporteront des informations précieuses sur les prix et la comptabilité nationale, il convient de s'entendre sur l'accès aux données et leur archivage afin d'encadrer la pratique dans ces domaines.

47. À la suite de la recommandation du Conseil d'administration sur cette question, le Bureau mondial a consulté les coordonnateurs régionaux, les pays ainsi qu'un certain nombre de spécialistes internationaux et d'utilisateurs afin de recueillir leurs avis sur l'accès aux données relatives au PCI. Compte tenu des réponses reçues, un projet de directive générale a été élaboré et présenté au Conseil

d'administration en octobre 2010. Le Conseil a approuvé la nouvelle orientation en faveur de l'ouverture mais a demandé à procéder à un examen plus approfondi de certains aspects de cette politique.

VII. Questions soumises à l'examen

48. La Commission est invitée à se pencher et à faire des observations sur les points suivants :

a) Les progrès accomplis dans les préparatifs des activités de terrain et le travail administratif;

b) Les questions particulières relatives à la participation des pays.

49. La Commission est également invitée à fournir de nouvelles orientations sur l'ensemble du calendrier.
